



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le centre est ouvert dès 8h30. Les cours et ateliers se déroulent du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. De 17h00 à 18h00 (sauf le vendredi), les stagiaires peuvent continuer les exercices d'application entrepris. La présence à toutes les séances est obligatoire. Une feuille de présence est signée chaque jour. Une absence motivée doit être soumise, à l'avance, au formateur, sinon par téléphone au secrétariat. Un état mensuel des présences est adressé aux organismes de tutelle. La ponctualité doit être respectée afin de ne pas gêner le groupe. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les salles de cours.

DOCUMENTATION : livres et revues sont en prêt ou en consultation sur place pendant la durée du stage.

PROGRAMME : le calendrier/programme "jour par jour" se trouve dans le dossier d'accueil distribué le premier jour. Le formateur principal pourra être amené à faire des modifications en cours, soit pour répondre à une opportunité, soit pour réadapter le travail au rythme du groupe.

REPAS : à midi, le centre reste ouvert. La véranda ainsi que le hall du r.d.c. sont à la disposition des stagiaires. Vous trouverez des fours micro-ondes, réfrigérateur, distributeur de boissons chaudes, vaisselle... Les stagiaires sont priés de laisser ces espaces propres après leur passage.

DÉLÉGUÉ : un délégué est élu en fin de 1^o semaine de stage. En cas de difficulté, il en informe immédiatement le formateur principal ou la direction.

TÉLÉPHONE : pas de transmission de messages ou de communications, sauf urgence. Il y a une cabine téléphonique située à 50 m sur le parking à l'angle du chemin Valdegour.

PROBLÈMES ADMINISTRATIFS : au secrétariat pendant les pauses ou les applications.

PARKING GRATUIT : veillez à respecter scrupuleusement les emplacements délimités, route de Sauve et parking angle chemin Valdegour.

STAGE PRATIQUE : hors stages courts, toutes les formations qualifiantes sont suivies d'une période en entreprise. La responsable des relations avec les entreprises vous présentent celles que nous connaissons et qui sont susceptibles de vous accueillir.

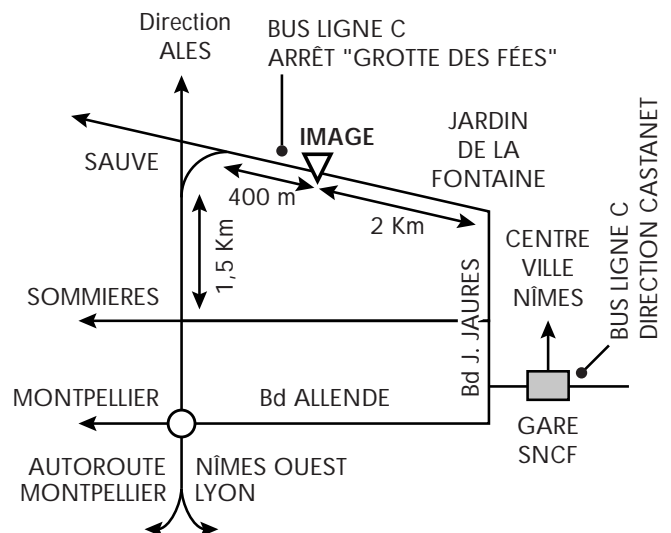
MATÉRIEL EXTÉRIEUR : il n'est pas permis aux stagiaires d'apporter leur propre matériel (excepté appareil photo numérique...). Les effets personnels des stagiaires sont sous leur propre vigilance et responsabilité.

AUTRES : afin de ne pas perturber le bon déroulement des cours, les stagiaires qui arrivent en retard ne pourront entrer en cours qu'après la pause. Les téléphones portables doivent être éteints pendant les cours théoriques.

ACCÈS IMAGE

DESRIPTIF DES LIEUX : le centre de formation est installé sur 320 m² dans une ancienne école, à 2 km du centre-ville de Nîmes. Il comporte 5 salles d'ordinateurs : Internet, PAO, CAO/DAO, photo numérique et une salle de dessin.

ACCÈS : l'accès en est facile en voiture ou par les transports en commun. Bus ligne C, direction Castanet, arrêt "la grotte des fées". Le bus part de l'avenue Feuchères qui se trouve à la sortie de la gare. Les stagiaires qui viennent peuvent bénéficier d'un abonnement de travail SNCF.



image@img-formation.com
www.img-formation.com
14, route de Sauve - 30000 Nîmes
Tél : 04 67 06 21 11
Fax : 04 67 06 75 00
N° SIRET : 300 1467 34
N° SIREN : 300 1467 34
Qualification